

VALÉRIE HAYER

DÉPUTÉE EUROPÉENNE

NEWSLETTER AVRIL 2022

L'actualité à mi-chemin entre le Parlement européen et les Pays de la Loire





C'est un mois très particulier qui s'est terminé! Il aura bien évidemment été fortement marqué par le contexte national français et par les élections présidentielles qui ont permis la réélection historique d'Emmanuel Macron à la présidence de la République. Au terme d'une campagne inédite et profondément impactée par les contextes sanitaire et géopolitique, le président sortant s'est imposé face au projet anti-européen, anti-démocratique et anti-écologique d'extrême droite.

Une belle victoire pour les pro-européens que nous sommes! Et quel soulagement également du côtés de nos partenaires européens qui dès le soir de la victoire nous ont adressé de nombreux messages de fierté. Pour eux, cette victoire est avant tout l'assurance que la France continuera de tenir son rang en Europe et que la transformation de notre Union pourra se poursuivre. Cette victoire a été rendue d'autant plus belle que le même soir, le candidat pro-européen slovène remportait une large victoire face à l'apprenti autocrate sortant Janez Jansa. Deux pays ont donc fait ce soir là le choix de poursuivre l'aventure européenne et de ne pas (ou plus) céder aux discours faciles et aux solutions miracles des populistes.

La victoire du Président Macron est historique et quoi que voudraient en dire certains, incontestable. Pour autant, ne soyons pas naïfs. Une large partie des Français ont exprimé au premier et au second tour des doutes et des colères fortes. Dès le début de sa campagne, Emmanuel Macron s'est engagé à adresser l'ensemble de ces doutes à travers une méthode renouvelée. Celle-ci sera au coeur du quinquennat qui s'ouvrira mi-mai. J'ai toute confiance dans le Président Macron et dans son futur gouvernement pour mettre en place une méthodologie qui permettra aux Français d'exprimer l'ensemble de leurs sensibilités. De notre côté, au Parlement européen, nous poursuivrons sans relâche notre travail pour transformer l'Europe et la rendre plus proche des citoyens.

Au Parlement européen justement, nous avons continué notre travail quotidien avec plusieurs victoires essentielles au premier rang desquelles **l'accord de trilogue sur le DSA**. Avec celui-ci, l'UE se dote d'un cadre réglementaire complet pour réguler les plateformes en ligne, en particulier les géants de la tech. C'était l'une de nos promesses de campagne, l'un des principaux engagements de la Présidence française et aujourd'hui une réalité!

Retrouvez les autres temps forts de ce mois d'avril dans les pages suivantes!



28 avril

Réunion des commissions du budget et du contrôle budgétaire au sujet de la protection de l'État de droit

26 avril

Point d'avancé sur la mise en place des ressources propres européennes et leurs spécificités techniques

Semaine du 25 avril

Poursuite des travaux au sujet de la révision du mécanisme **ETS**

22 avril

Ultime trilogue et accord sur le Digital Services Act!

6 avril

Intervention en séance plénière dans le cadre des atteintes à l'État de droit en Pologne

5 avril

Vote sur deux résolutions visant à soutenir les réfugiés ukrainiens notamment les plus jeunes - et à vérifier la bonne application des sanctions contre la Russie

4 avril

Échange avec le commissaire au budget Hahn au sujet de nouvelles mesures de soutien financier à l'Ukraine

2 avril

Grand meeting d'Emmanuel Macron au Paris La Défense Arena



AU PARLEMENT EUROPÉEN

Accord en trilogue sur le Digital Services Act!

C'était l'un des principaux engagements de la Présidence française (PFUE) et il est tenu ! C'est un accord historique qui a été trouvé le 22 avril après plus de 16h de négociations entre les représentants des institutions européennes.

Pour rappel, le DSA c'est la deuxième jambe, après le DMA, du cadre réglementaire européen complet pour réguler les plateformes en ligne et notamment les géants de la tech. L'idée est simple : les pratiques qui sont interdites dans la vraie vie doivent également l'être en ligne ! On peut d'autant plus se féliciter de cet accord que les négociations se sont avérées compliquées et qu'il n'était pas certain qu'un accord puisse être trouvé sous PFUE.

Concrètement quels sont les principaux points de l'accord?

- **Protection des mineurs** : ceux-ci ne pourront plus être visés par des publicités ciblées afin de garantir un niveau élevé de protection de leur vie privée.
- Interdiction des pratiques manipulatrices en ligne : ces pratiques visent à influencer nos décisions et nos actions en ligne et seront donc désormais bannies.
- Renforcement des obligations des grandes plateformes : celles-ci par exemple Facebook et Twitter devront analyser et réduire les risques systémiques de leurs activités, notamment en matière de deep fake et de désinformation.
- **Exemptions pour les plus petits acteurs** : nous devons permettre l'émergence et le développement d'acteurs innovants en Europe.

2 victoires majeures : l'ETS et le CBAM!

Une trentaine de réunions politiques et techniques plus tard, l'accord est là ! C'est une vraie fierté de voir la concrétisation d'un accord sur ces sujets qui sont des urgences tant écologiques que législatives. Et on le doit notamment au volontarisme de la Présidence française qui a tout mis en oeuvre pour faire aboutir ces mécanismes clés. Concrètement gu'avons nous obtenu ?

- Sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : celui-ci va enfin pouvoir aboutir ! Son objectif ? Faire respecter nos normes climatiques aux entreprises qui souhaitent avoir accès au marché européen. Néanmoins, nous avons bien conscience que cela pénalisera les pays tiers. Par conséquent nous avons décidé de les accompagner financièrement vers leur décarbonation. Car l'objectif premier de ce mécanisme n'est pas de punir mais au contraire d'initier un cercle vertueux de la transition écologique. Et nous pouvons nous féliciter que l'Europe en soit à l'origine !
- **Sur l'ETS**: ici encore l'idée est d'inciter les entreprises à décarboner leur production en revoyant en profondeur le mécanisme de droits à polluer et de quotas. Au terme des négociations il a été convenu que l'ETS serait étendu au secteur maritime. Les recettes ainsi générées nous permettront de créer un grand fonds pour la protection des océans! Par ailleurs, la commission avait proposé l'extension aux entreprises et ménages mais nous sommes parvenus à découpler les deux afin de ne pas faire peser le poids de la transition écologique sur les ménages. Une clause de revoyure a ainsi été décidée pour réévaluer dans les prochaines années la pertinence de cette extension aux ménages. En parallèle, nous avons acté la création d'un fonds social climat, financé par les recettes de l'extension, qui viendra justement apporter une aide aux ménages pour assurer leur transition énergétique.
- Enfin, en tant que rapporteure pour les questions liées aux recettes de ces deux mécanismes, j'ai pu de nouveau obtenir la garantie que les recettes générées sont bien intégrées dans le budget de l'Union comme ressources propres afin de permettre le remboursement de notre grande relance européenne!

EN CIRCONSCRIPTION

Visite de Pascal Durand en Mayenne

J'ai eu le plaisir de recevoir mon collègue **Pascal Durand** en Mayenne pour deux visites. La première nous a menés dans l'entreprise Isore bâtiment à Saint-Berthevin. Gérée par Pierre et Martine Laruaz, Isore bâtiment a une volonté forte de prendre en compte la responsabilité sociétale des entreprises, l'un des sujets principaux défendus par Pascal Durand. Puis, nous nous sommes rendus au sein de l'entreprise MVT, créatrice d'un système de serveurs informatiques, dont la chaleur est récupérée et réutilisée.



Concours d'éloquence!



Au collège **Notre-Dame à Saint-Pierre-la-Cour**, j'ai été invitée comme jurée d'un concours d'éloquence. Chacun des élèves avait prévu une intervention sur un sujet de choix. Harcèlement scolaire, prix de l'énergie, droit de l'Homme, les sujets choisis sont diversifiés et les collégiens les ont bien travaillés. Bravo à eux pour leurs discours. Il est intéressant, pour moi parlementaire, de découvrir les centres d'intérêt de notre jeunesse.

LA DÉLÉGATION RENAISSÂNCE

Nous n'attendons pas une meilleure Europe, nous la changeons!



Mécanisme de conditionnalité à l'État de droit : enfin !

Victoire importante pour notre délégation Renaissance et notre groupe Renew : le **mécanisme qui conditionne le versement des fonds européens au respect de l'État de droit** a enfin été activé après les manquements à répétition de la Hongrie. C'était une demande de longue date de notre délégation et de notre groupe qui ont placé le combat pour les valeurs au coeur de notre engagement européen!

Nos fonds ne doivent plus financer les dérives autocratiques!



Retrouvez la prise de parole de Stéphane Séjourné face en plénière facce à Ursula von der Leyen.

Embargo sur le pétrole russe : brisons la machine de guerre de Poutine



Là encore, c'était une des demandes de notre groupe Renew Europe et de notre délégation Renaissance. La présidente de la Commission a annoncé un **embargo total sur le pétrole russe.**

Là où Poutine s'attendait à trouver une Europe faible, les 27 font à nouveau preuve d'unité avec un sixième paquet de sanctions qui coûtera durablement à l'économie russe. En parallèle, des mécanismes seront mis en place pour protéger nos États face aux conséquences de cet embargo.

Les explications de Nathalie Loiseau

Adoption des listes trans nationales!

C'était une promesse de campagne de Renaissance et elle est tenue! Lors du vote sur la loi électorale européenne, nous avons poussé pour instaurer des listes trans nationales dès les élections européennes de 2024! Concrètement? 28 députés européens seront élus à partir de cette liste et un électeur français aura la possibilité de voter pour un candidat espagnol, slovène ou encore allemand! C'est un pas gigantesque dans la construction de notre Europe politique et démocratique!

"La démocratie veut qu'en plus des 27 élections nationales, il y ait une élection européenne pour choisir l'avenir de l'UE."

PASCAL DURAND | 2 MAI 2022







RENAISSANCE | RENEW EUROPE

BRUXELLES

Parlement européen Bât. WILLY BRANDT 04M113 60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60

B-1047 Bruxelles/Brussel

Tél: 0032 2 28 45639

STRASBOURG

Parlement européen Bât. WINSTON CHURCHILL M02001 1, avenue du Président Robert Schuman CS 91024F 67070 Strasbourg Cedex

Tél: 0033 3 88 1 75639

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

113 avenue Robert Buron 53000 Laval

Lundi: 14h-18h

Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi: 9h-12h

Tél: 0033 9 88 35 12 15

L'ÉQUIPE HAYER EST À VOTRE DISPOSITION!

Arnaud SCHOENAERTS (assistant commission BUDG)

arnaud.schoenaerts@europarl.europa.eu

Valentin GROS (assistant commission ITRE)

valentin.gros@europarl.europa.eu

Candice FOEHRENBACH (assistante presse et communication)

candice.foehrenbach@europarl.europa.eu

Quentin LANVIERGE (assistant en circonscription)

v.hayer.permanence@gmail.com

ÉCRIVEZ-NOUS OU RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

valerie.hayer@europarl.europa.eu https://www.valeriehayer.eu